

☎ 02.96.26.74.66

[mairie.stbarnabe@wanadoo.fr](mailto:mairie.stbarnabe@wanadoo.fr)

**Site internet :**

[www.saint-barnabe.fr](http://www.saint-barnabe.fr)



**N° 541**

**JANVIER 2023**



**Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous invitent  
à la cérémonie des vœux  
suivie d'une Galette des Rois le**

**VENDREDI 6 JANVIER 2023 à 18h30  
à la Salle Sterenn**



# Le mot du Maire

**Chers Barnabéennes et Barnabéens,**

*« 2022 touche à sa fin... et laisse place à une année 2023, qui sera, je l'espère, pleine d'espoir ! »*

En ce début d'année, il m'est particulièrement agréable de vous souhaiter au nom du Conseil Municipal, du personnel communal et en mon nom personnel, une excellente année 2023, de bonheur, santé, heureuses rencontres, et réussites dans tous vos projets.

C'est l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau que ce soit, de votre implication pour notre commune et ses habitants.

C'est aussi le temps de rendre hommage aux efforts fournis par tous les membres du Conseil Municipal qui m'accompagnent et qui mettent leur engagement au service des intérêts de notre commune.

La fonction qui m'a été confiée est une responsabilité que j'assume avec détermination, rigueur et enthousiasme m'appuyant à la fois sur la compétence de mes collègues élus et sur le dévouement et l'implication des agents communaux. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous aider au quotidien, vous assister dans vos démarches administratives et techniques, tout en respectant les diverses réglementations actuelles et futures.

Dans un contexte économique toujours difficile qui s'éternise, je veux saluer les interventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région Bretagne, du Conseil Départemental et de Loudéac Communauté, pour les différentes subventions qui nous ont été octroyées. J'espère qu'ils continueront à nous aider afin de nous permettre d'atteindre nos objectifs.

Le dynamisme d'une collectivité ne peut s'exercer qu'avec des projets, appuyés eux-mêmes par les aides publiques.

## **Illuminations et boîte aux lettres**

Durant le mois décembre, la féerie de Noël s'est invitée dans l'ensemble de la commune.

Nous investissons chaque année dans de nouvelles guirlandes préparées avec soin par les services techniques afin que nos rues les plus structurantes soient de plus en plus féeriques.

Une réduction du temps d'éclairage et de jours dans le cadre de la sobriété énergétique a été décidée par le Conseil Municipal. En cette fin d'année 2022, nous avons remis en place la boîte aux lettres du Père Noël.

Remerciements chaleureux aux adjoints et aux services techniques pour cette belle réussite !

## **Réorganisation administrative**

Pour une optimisation du service public et en lien avec la Poste, nous avons convenu du déménagement de l'agence postale au sein de l'accueil de la mairie. Le bureau municipal et l'équipe administrative ont travaillé à une réorganisation des jours et des heures d'ouverture de la mairie.

L'ouverture de l'agence postale a été élargie sur toute la journée de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi et le samedi de 8h30 à 11h30.

L'accueil de la mairie et de l'agence postale sont désormais ouverts tous les jours aux heures habituelles. Je tiens à les remercier de cette volonté d'améliorer et de rendre possible tous ces changements pour un meilleur service auprès de la population.

## **Lotissement de L'Hermine**

Le cabinet d'architecte Nicolas Associés, maître d'œuvre suivra les travaux de réalisation et de viabilisation des lots. Un choix stratégique était à faire, ce futur lotissement représente plus de 2 hectares à viabiliser. Il a été décidé de le scinder en 2 tranches vu sa superficie. Dernièrement, un courrier de la préfecture nous demande de programmer la mise en conformité des eaux parasites sur tout le réseau des eaux usées et nous oblige donc à reporter les travaux de viabilisation. La même problématique se pose sur 17 communes de Loudéac Communauté.

## **La rue Pierre Mendès France « C'est le projet de l'année 2022 / 2023 »**

Elle va se trouver au centre de nos préoccupations en cette année 2023. Des travaux liés à son sous-sol pour l'extension de l'assainissement collectif et la mise en conformité des canalisations des eaux usées et eau potable sur les 2/3 de la rue Pierre Mendès France ont déjà été réalisés en 2022.

Une nouvelle phase va démarrer pour le renouvellement des canalisations des eaux pluviales dès le mois de Mars, un passage caméra a déjà été effectué dans les canalisations afin d'optimiser les travaux. Au vu de sa vétusté le réseau doit être remplacé, nous en profiterons pour augmenter sa capacité.

Ces travaux vont lancer le début de la longue réhabilitation de l'une des rues principales de notre commune. Par la suite, viendra l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques et enfin pour continuer nous aborderons l'épineux problème de sécurisation de la rue avec la création de trottoirs et la refonte totale du carrefour avant son enrobage définitif.

Ces travaux sont indispensables et nécessaires pour des raisons de sécurité et d'environnement de cet axe essentiel de la commune. Conscients de l'enjeu, et déterminés à agir avec mon équipe, nous poursuivons le travail sur les différents axes de notre programme.

Le budget 2023, qui sera voté prochainement, sera témoin de cet engagement.

## **Remerciements**

En cette période de vœux, je remercie :

- tous les acteurs du territoire communal, qu'ils soient jeunes, étudiants, salariés, artisans, agriculteurs, commerçants, bénévoles de la vie associative,
- les président(e)s d'associations et bénévoles qui assurent des animations et activités tout au long de l'année et maintiennent du lien social,
- toutes les personnes qui ont accepté d'apporter leur contribution éclairée dans les différentes commissions auxquelles elles consacrent de leur temps,
- l'ensemble des employés communaux qui apportent leur savoir-faire, leur professionnalisme au bon fonctionnement des différents services.
- les adjoints et élus qui, par leurs précieux conseils, ont à cœur de servir leurs concitoyens et de faire évoluer leur cadre de vie.

Conscient que la fin d'année peut être une période de joie et de bonheur partagé, mais aussi une période plus difficile à passer pour certains.

J'ai une pensée sincère et chaleureuse en direction des plus fragiles et défavorisés, des personnes seules ou qui luttent contre la maladie, et auxquels j'adresse mes meilleurs vœux afin que leur situation s'améliore.

Et de façon plus générale, l'ensemble de notre équipe municipale se joint à moi pour vous adresser à tous, nos vœux les plus sincères de bonne santé et d'accomplissement personnel.

Afin de pouvoir vous les adresser de vive voix, je vous invite à venir et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le **vendredi 6 janvier prochain à 18h30** pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2023, une année pleine de bonheur et de réussite.

**Bonne année à tous, pleine de joie et de bonheur !**

***Votre Maire, Georges LE FRANC.***

## DÉMOGRAPHIE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>1920</u>
Naissances	8	12	33
Mariages	1	1	12
Décès	4	10	30
Pacs	2	2	/

## POPULATION TOTALE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023

<u>1<sup>er</sup> Janvier 2023</u>	<u>1<sup>er</sup> Janvier 2022</u>
1 250	1 263

## URBANISME 2022

Au cours de l'année 2022 (au 31/12/2022), 111 dossiers d'urbanisme ont été déposés à la Mairie :

Permis de Construire - 8 -	Dont :	2022	2021
	- Maison	5	1
	- Rénovation et extension	1	3
	- Garages, abris de jardin, vérandas	1	2
	- Bâtiments à usage agricole	1	1
	- Serre	-	-
	- Bâtiment industriel	1	1
Certificats d'urbanisme		51	50
Déclarations Préalables		32	34
Demande d'alignement		18	27
Permis de Démolir		0	1
Permis d'Aménager		1	1

## SITUATION EMPLOI 2022

	FIN 2022	FIN 2021
Total demandeurs d'emploi	63	68
Hommes	36	39
Femmes	27	29

Ne sont pas recensés dans ces données, les salariés dont l'emploi a été supprimé, et qui se trouvent dans le cadre de plans sociaux, en contrat de conversion.

# Vie communale

## ÉTAT CIVIL – DÉCEMBRE 2022

Décès : Anne-Marie CARIMALO, 91 ans, «Le Gué Larron», décédé le 8 Décembre à Noyal-Pontivy (22), inhumée le 13 Décembre à Saint-Barnabé.

## CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE 2022

L'U.N.C. s'est retrouvée au monument aux morts en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

M. Le Maire a lu la lettre de la secrétaire d'Etat du ministère des armées.



Les adhérents se sont retrouvés ensuite pour une présentation du nouveau bureau.

Président : Michel BOISDRON  
Secrétaire et Porte-Drapeau : Pierre HARNOIS  
Trésorier et Porte-Drapeau : Michel JOUAN



## HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et  
vendredi  
De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30  
de 8h15 à 12h00 le samedi

## **HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi  
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00  
de 8h30 à 11h30 le samedi

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes (garçons et filles) nés en **JANVIER 2007** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

## **PARTICIPATION COMMUNALE – TRANSPORTS SCOLAIRES 2022-2023**

Le service transports de la Région Bretagne n'est plus autorisé à transmettre la liste des élèves de la commune utilisant les transports scolaires (obligations de respect des lois informatiques et libertés). De ce fait, pour obtenir la participation communale au coût du transport scolaire, les familles devront déposer à la mairie la facture qu'elles ont reçue avec un RIB (lorsque la famille utilise le transport pour le collège ou le lycée pour la 1<sup>ère</sup> fois).

Si vous n'êtes pas en mesure de présenter cette facture, vous pouvez en faire la demande auprès du service transports de l'antenne de Saint-Brieuc en adressant un mail : [antennedesaintbrieuc.transports@bretagne.bzh](mailto:antennedesaintbrieuc.transports@bretagne.bzh)

## **VŒUX AU PERSONNEL**

Comme chaque année, l'ensemble du personnel communal a reçu les vœux de M. Le Maire et de la municipalité.

Chaque employé a reçu un chèque cadeau et une boîte de chocolat.

La soirée s'est poursuivie par un repas au «Gwenestan».



## **COLLECTE SAPINS DE NOEL**

Collecte des sapins de Noël au service technique et à la Salle Omnisports du 2 Janvier au 15 Janvier 2023.

## BARNABÉTHON 2022



Les manifestations ont débuté jeudi 1<sup>er</sup> Décembre avec la « course solidaire » des enfants des 2 écoles à la salle omnisports.

Chaque enfant a couru à son rythme mais jusqu'au bout de ses forces.

Cette séance sportive s'est clôturée par un goûter offert par les 2 écoles.



Le samedi à la salle Sterenn, distribution de viennoiseries, jeux, ventes diverses, galettes saucisses le midi préparées par Dany et Marylise et repas à emporter le soir.

Si tous les produits achetés ont été vendus, les visiteurs n'ont pas vraiment été au rendez-vous.

Petit coup de chapeau à nos 2 nouveaux présidents barnabéens : le tennis de table avec son jeu de boîtes et le foyer des jeunes qui a préparé un excellent vin chaud.

Merci à Evelyne JOUÉO qui a proposé un stand d'articles faits main et Typhaine PIROT qui proposait des coffrets de beauté (et qui a offert des lots pour le jeu de boîtes)

**Gagnants du jeu de boîtes** : 1<sup>er</sup> : Noam – 2<sup>ème</sup> : Nino – 3<sup>ème</sup> : Juliette – 4<sup>ème</sup> : Thibault – 5<sup>ème</sup> : Léa

**Le gagnant du panier gourmand** qui pesait 5,090 kg est M. Alain LE HUIDOUX de La Motte.

Le dimanche matin,  
une cinquantaine de participants à la marche, course et vélo.



Le compte rendu financier aura lieu le 11 janvier  
à 18h30 à la salle des Lilas.

Merci à nos associations barnabéennes qui ont œuvré, chacune à leur manière, au profit du téléthon.



# Vie scolaire

## MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – JANVIER 2023

Lundi 2 Janvier	Mardi 3 Janvier	Jeudi 5 Janvier	Vendredi 6 Janvier
	Betteraves nature Lasagnes bolognaises  Salade verte Compote de pommes	Carottes râpées et maïs Couscous sauté de volaille et merguez Semoule Fruit frais	Potage de légumes Falafels de fèves à la menthe Gratin de légumes Galettes des Rois
Lundi 9 Janvier	Mardi 10 Janvier	Jeudi 12 Janvier	Vendredi 13 Janvier
Pâté de campagne Tajine de boulettes d'agneau Légumes du tajine Fruit frais	Emincé bicolore Pilons poulet basquaise  Frites au four Yaourt sucré	Velouté de potiron Gratin de macaronis Au cheddar  Fruit frais	Carottes râpées Blanquette de poisson Aux petits légumes Poêlée de butternuts Cake au citron
Lundi 16 Janvier	Mardi 17 Janvier	Jeudi 19 Janvier	Vendredi 20 Janvier
Betteraves nature Paupiette de veau Sauce barbecue Semoule Mousse chocolat lait	Piémontaise Rôti de porc Sauce moutarde Tortis Fruit frais	Friand au fromage Brandade de poisson  Fruit frais	Velouté patate douce Crêpe au fromage Haricots verts  Moelleux chocolat

## NOEL OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ AUX ENFANTS DES ÉCOLES

Les élèves des 2 écoles se sont retrouvés jeudi 16 décembre pour un spectacle et un goûter.

Les enfants, ravis, sont repartis avec des chocolats.



Vendredi 10 décembre, les enfants ont offert aux parents un spectacle de qualité sur le thème du cinéma et ses succès.



**Matinée découverte  
en maternelle**

**École Jeanne d'Arc  
Saint-Barnabé**

**Vendredi 20 Janvier  
À partir de 9h00**

**Vivez un temps en classe  
pour faire découvrir  
l'école à votre enfant  
de 2 à 5 ans**

**Contactez-nous !**

**02.96.26.79.23 / [eco22.jda.st-barnabe@e-c.bzh](mailto:eco22.jda.st-barnabe@e-c.bzh)**

**École Jeanne d'Arc  
Saint-Barnabé**

3, rue Jeanne d'Arc  
22600 Saint-Barnabé  
Tél 02 96 26 79 23  
<http://www.ecoledestbarnabes.fr>





**ÉCOLE JEANNE D'ARC**

**COLLECTE DE DÉCHETS**

Collecte de déchets afin de financer les activités pédagogiques  
1 unité collectée vaut 1 centime d'euro  
À déposer à l'École Jeanne d'Arc Saint-Barnabé

<p><b>Instruments d'écriture</b></p> <p>PRODIGES DE PRODIGES POUR LES ÉCOLES</p> <p>Objets acceptés</p> <p>Objets non acceptés</p>	<p><b>Brosses à dents et tubes de dentifrice</b></p> <p>PRODIGES DE PRODIGES POUR LES ÉCOLES</p> <p>Objets acceptés</p> <p>Objets non acceptés</p>	<p><b>Gourdes de compote</b></p> <p>PRODIGES DE PRODIGES POUR LES ÉCOLES</p> <p>Objets acceptés</p> <p>Objets non acceptés</p>
--	--	--

## **GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER**

Un échange sympathique intergénérationnel a eu lieu entre l'école Mathurin Boscher et le Club Bruyères d'Arvor.

Les enfants ont écrit des cartes de vœux à chaque adhérent du Club.

La prochaine rencontre est prévue en février pour le carnaval.

Bravo pour cette belle initiative.



Les membres de l'Amicale Laïque ont offert un goûter et des chocolats à chaque enfant, enseignant, A.T.S.E.M. et A.E.S.H. de l'école.



L'équipe enseignante avait organisé quant à elle une boum de Noël et chaque classe avait préparé un chant de Noël qui a été présenté aux membres de l'Amicale laïque.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2022

### Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - M. Michel JOUAN - M. Thomas MAHÉO (Adjoints)  
– M. Michel BOISDRON - M. Daniel HAMON - M. Patrick DONNIO - Mmes Véronique LE GALLO - Christelle GAUTHIER - M. Samuel BRIAND - Mme Charlène RIBEIRO (Conseillers Municipaux).

### Absents excusés :

Mme Marie-Paule BUZULIER donnant pouvoir à M. Michel JOUAN  
M. Franck JÉGLOT donnant pouvoir à M. Thomas MAHÉO

### Excusée :

Mme Catherine GOOSSAERT

### Secrétaire de séance :

Mme Jocelyne BOUTIER

Ouverture de la séance à 20 heures 35.

Le procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2022 est approuvé.

Arrivée de Mme Marie Paule BUZULIER à 21 H 15.

## PROJETS D'INVESTISSEMENT 2023 : DEMANDES DE SUBVENTION DETR-DSIL

Afin de mettre les travaux en œuvre de requalification et aménagement de sécurité Rue Mendès France ainsi que les travaux de rénovation du pont de Trohelleuc et les travaux de sécurité à l'école, le conseil autorise le maire à solliciter les subventions auprès des différents financeurs (DETR, DSIL, Conseil Départemental).

La date limite de dépôt des demandes de subvention est fixée au 14 décembre 2022.

### **1 - Requalification et aménagements de sécurité Rue Mendès France**

<b>Travaux ou équipements de voirie liés à la sécurité</b> (hors programmes d'entretien courant) et travaux de sécurité liés aux risques de submersion marine et d'inondations. Cela recouvre les travaux de sécurité de la voirie dans leur globalité à savoir les entrées de ville, places, trottoirs, équipements liés à la sécurité des personnes. Les programmes d'entretien courant ou de réfection de la voirie ne peuvent être subventionnés par cette dotation.	35%
--	-----

REQUALIFICATION AMÉNAGEMENT RUE MENDÈS FRANCE :  
AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ-LIAISONS DOUCES

Dépenses H.T.		Recettes H.T.	
Description des postes	Montant	Description des postes	Montant
Travaux*	440 000,00 €	Etat - DETR* (35%)	154 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	40 000,00 €	Contrat territoire*	50 000,00 €
		Conseil Départemental-Amende police*	22 000,00 €
		Autofinancement	254 000,00 €
<b>Total H.T.</b>	<b>480 000,00 €</b>	<b>Total H.T.</b>	<b>480 000,00 €</b>

**2 - Réhabilitation du pont de Trohelleuc**

<p><b>Mise aux normes et sécurisation des équipements publics ;</b> → Mise aux normes, notamment accessibilité des établissements recevant du public (ERP), entretien des ouvrages d'art en particulier des ponts, amélioration de la sécurité routière, rénovation du patrimoine protégé et non protégé en péril. → Une attention particulière est portée aux travaux d'entretien des ouvrages d'art, en particulier des ponts, en cohérence avec la mesure CEREMA/ANCT du plan de relance.</p>	80 %
--	------

RÉHABILITATION PONT DE TROHELLEUC

Dépenses HT		Recettes HT	
Description des postes	Montant	Description des postes	Montant
Travaux de sécurité *	133 650,00 €	Contrat ruralité-DSIL* (80%)	106 920,00 €
Maîtrise d'Œuvre	14 050,00 €	Commune de St Barnabé	20 390,00 €
		Commune de Loudéac	20 390,00 €
<b>Total H.T.</b>	<b>147 700,00 €</b>	<b>Total H.T.</b>	<b>147 700,00 €</b>

**3-Travaux de sécurité à l'école Mathurin Boscher**

<p><b>Équipements scolaires, périscolaires et accueil de la petite enfance</b> Une priorité sera donnée aux projets s'inscrivant dans une réflexion ou une politique intercommunale. <i>Les travaux liés au COVID et ceux relatifs à la sécurisation des écoles sont éligibles.</i></p>	80 %
---	------

TRAVAUX SÉCURITÉ ÉCOLE MATHURIN BOSCHER			
Dépenses HT		Recettes HT	
Description des postes	Montant	Description des postes	Montant
Travaux de sécurité *	72 080,00 €	Contrat ruralité-DSIL*	57 664,00 €
		Autofinancement	14 416,00 €
<b>Total H.T.</b>	<b>72 080,00 €</b>	<b>Total H.T.</b>	<b>72 080,00 €</b>

**AUTORISATION A DONNER AU MAIRE AFIN DE PROCÉDER AUX DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET GÉNÉRAL 2023**

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire dans les limites suivantes :

Article	Intitulé	Montant	Vote du 1/4
2041582	SDE	167 030 €	41 757 €
2158	Autres installations, matériel et outillage	43 000 €	10 750 €
2183	Matériel de bureau et informatique	11 500 €	2 875 €
2184	Mobilier	10 000 €	2 500 €
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000 €	3 750 €
2313	Construction	214 000 €	53 500 €
2315	Installation matériel outillage technique	392 000 €	98 000 €

**D.G.F. : ACTUALISATION DES LONGUEURS DE VOIRIE**

Le recensement de la voirie communale doit être mis à jour au 31 décembre 2022, dans le cadre du recensement des données nécessaires à la répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) au titre de l'exercice 2023. La longueur de la voirie communale en date du 31 décembre 2021 était de 45,921 Kilomètres. En date du 31 décembre 2022, la longueur totale de voirie communale est actualisée à 46,001 km. Celle-ci inclue la voie du nouveau lotissement communal « Pré Ménil » qui représente 80 mètres linéaire.

Le Conseil Municipal arrête le linéaire de voirie à 46,001 km.

**VENTE DE FOURRAGE A YANN ROLLAND POUR 2023**

Le Conseil Municipal fixe le prix à 171,16 € l'hectare pour 2022.

**RESTAURATION SCOLAIRE : TARIF DES REPAS AU 01/01/2023**

En raison de l'augmentation du prix du repas acheter chez Convivio et de l'augmentation du coût de l'énergie, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs au 1er janvier 2023 :

Nombre de jours par semaine	Tarif au 01/01/21	Tarifs au 01/01/22	Tarifs au 01/01/23
1 jour/Semaine	2.70 €	<b>2.77 €</b>	<b>3,00 €</b>
2 jours/Semaine	5.40 €	<b>5.54 €</b>	<b>6,00 €</b>
3 jours/Semaine	8.10 €	<b>8.31 €</b>	<b>9,00 €</b>
4 jours/Semaine	10.80 €	<b>11.08 €</b>	<b>12,00 €</b>

Pour information, le coût complet d'un repas (achat du repas, frais de personnel, frais de bâtiments) est de 12,62 €.

## TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES COMMUNALES AU 01/01/2023

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs au 1er janvier 2023 :

SALLE STERENN	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
<b>CAUTION</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>
<b>SANS CUISINE</b>		
▶ 1 repas	135 €	260 €
▶ 2 repas	165 €	290 €
<b>AVEC CUISINE</b>		
▶ 1 repas	195 €	360 €
▶ 2 repas (midi et soir)	215 €	390 €
▶ Bal, Fest-Noz, Concours de belote, Théâtre, Salon, Loto et toutes autres manifestations	135 €	200 €
<b>Avec 1 salle annexe</b>	15 €	15 €
Chauffage grande salle – 1 jour (du 01/10 au 15/04)	35 €	35€
Chauffage grande salle – 2 jours (du 01/10 au 15/04)	50 €	50 €
SONORISATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
<b>Sonorisation + Vidéo</b>  avec caution 500 €	40 €	40 €
SALLES ANNEXES	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
▶ Réunion association	gratuit	30 €
▶ Réunion partis politiques, organisation syndicale...	gratuit	gratuit
▶ Réunion organisations professionnelles ou activités commerciales	30 €	30 €
VAISSELLE	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
<b>VAISSELLE 1 lot de 50 couverts (complet avec flûtes)</b>	15 €	15 €
<b>VAISSELLE ORDINAIRE</b>	Gratuit	Gratuit
<b>FLUTES pour apéritif</b> à l'unité 0,15 € / les 100 flûtes	15 €	15 €
<b>Si locations successives à un même utilisateur, 1 facturation de la vaisselle</b>		
Remplacement par pièce de <b>vaisselle</b> manquante ou détériorée : 1 assiette	2 €	2 €
1 Verre – 1 couvert – 1 tasse - 1 soucoupe	0,50 €	0,50 €

MÉNAGE	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Heure de nettoyage effectuée par les employés communaux, si les locaux sont restitués dans un état insatisfaisant	60 €	80 €
SALLE JEAN MOULIN	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Apéritif	64	75
Manifestation sans cuisine (midi)	95	107
Manifestation sans cuisine (midi et soir)	128	139
Chauffage – 1 jour	40	40
Mise à disposition pour les associations sportives et réunions	Gratuit	
SALLE LES LILAS	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Apéritif ou autre manifestation	60	70
Vente à emporter	30	-
Réunions	Gratuit	40
Chauffage – 1 jour - <i>Hors réunion</i>	15	15
SALLE OMNISPORTS	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Manifestation sportive et autres	212	345
SALLE PASCAL LE GAY	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Manifestation sans cuisine	95	107
Vente à emporter	30	-
Chauffage – 1 jour	50	50
MATÉRIELS DIVERS	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Tables aux particuliers à l'unité	4	4
Chaises à l'unité	0,50	0,50
 Avec transport A/R	20	50
Scène à livrer à l'extérieur de St-Barnabé (4 heures pour montage et démontage)	Gratuit	300
Barrières pour associations	Gratuit	3

• Pour les associations locales à but non lucratif, une réduction de 50 % est accordée sur le montant total facturé  
 • La 2<sup>ème</sup> journée de location consécutive et les suivantes sont facturées 1/2 tarif pour tout utilisateur  
**Rappel :** toute manifestation organisée par une association, ouverte à tous publics et demandant une participation financière, entraînera une facturation de la salle louée.

## CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR 2023

### **JANVIER**

V.20/01      CONSEIL MUNICIPAL  
L.30/01      COMITÉ INFOS

### **FÉVRIER**

V. 17/02      CONSEIL MUNICIPAL  
L. 27/02      COMITÉ INFOS

### **MARS**

V. 17/03      CONSEIL MUNICIPAL  
L. 27/03      COMITÉ INFOS

### **AVRIL**

V. 14/04      CONSEIL MUNICIPAL  
L. 24/04      COMITÉ INFOS

### **MAI**

V. 26/05      CONSEIL MUNICIPAL  
M. 30/05      COMITÉ INFOS

### **JUIN**

V. 23/06      CONSEIL MUNICIPAL  
L. 26/06      COMITÉ INFOS

### **JUILLET**

V.21/07      CONSEIL MUNICIPAL

### **AOÛT**

L.28/08      COMITÉ INFOS

### **SEPTEMBRE**

V.15/09      CONSEIL MUNICIPAL  
L.25/09      COMITÉ INFOS

### **OCTOBRE**

V. 20/10      CONSEIL MUNICIPAL  
L. 30/10      COMITÉ INFOS

### **NOVEMBRE**

V. 17/11      CONSEIL MUNICIPAL  
L. 27/11      COMITÉ INFOS

### **DÉCEMBRE**

L. 11/12      CONSEIL MUNICIPAL  
L. 18/12      COMITÉ INFOS

Réunions du Conseil municipal : 3<sup>ème</sup> vendredi du mois

Réunions du Comité INFOS : le lundi précédant la sortie du bulletin (le bulletin sort le 1<sup>er</sup> samedi du mois)

## INFORMATIONS DIVERSES

- Prospective financière : réunion 14/12 à 14h avec Mr Pleven.
- Pré Ménil : réception des travaux le lundi 5/12 à 10h30.
- Programme voirie bon de Cde N°2 : réception des travaux semaine 50.
- Requalification rue Mendès France : réunion présentation 1<sup>ère</sup> esquisse par la Cabinet TECAM : 7/12 à 15h.
- SDE-audit énergétique bâtiments publics : RDV le 13/01 à 10h. Cet audit ne concerne pas les logements Communaux (mairie, école, foyer social).

➤ Pour les 33 logements locatifs, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) évolue :

La loi climat et résilience du 22 août 2021 prévoit :

**1)**

- 25/08/2022 : gel des loyers pour les logements en F et G
- 01/01/2023 : interdiction de location des logements G dont la consommation annuelle dépasse 450 kWh par M2
- 01/01/2025 : interdiction de location des logements G
- 01/01/2028 : interdiction de location des logements F
- 01/01/2034 : interdiction de location des logements E

**2)**

- La durée de validité du nouveau DPE reste de 10 ans :
- Les DPE les plus anciens (réalisés entre 2013 et 2017) deviennent caduques au plus tard au 31/12/2022.
- Les DPE les plus récents (réalisés depuis 2018 et jusqu'au 30/06/2021) demeurent valables jusqu'au 31/12/2024

Pour les 33 logements sur la commune :



**24 audits DPE à réaliser**

➤ Projet rénovation salle omnisports : RDV avec l'ADAC le lundi 17/01 à 10h

➤ Plan de Sauvegarde Communal à élaborer :

Le département des Côtes d'Armor est concerné par les divers risques qu'ils soient naturels ou technologiques. La gestion du risque au quotidien rend nécessaire la préparation et l'implication permanente de tous les échelons de responsabilité, qu'ils soient nationaux, zonaux, départementaux ou communaux. Afin de couvrir les risques potentiels majeurs, des plans départementaux sont élaborés sous l'autorité du Préfet pour définir le dispositif opérationnel adapté. Cependant, en complément de l'organisation des services de l'Etat, dans le cadre notamment du dispositif ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile), il est nécessaire que les communes organisent également leurs propres moyens, sous l'autorité de leur Maire, en s'appuyant sur la connaissance de proximité du fait de leur parfaite connaissance des caractéristiques de leur ressort territorial. Outre son pouvoir de police sur le territoire de sa commune, le Maire est aussi responsable de l'alerte de la population et de la prévention des risques. L'objectif du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est de prévoir, d'organiser et de structurer les dispositions à prendre au niveau de la commune. Ce plan prévoit les premières mesures conservatoires à mettre en œuvre par la mairie, en vue de la protection des populations et des biens. Le PCS peut être déclenché de manière spécifique ou en parallèle d'un plan de secours départemental (Plan rouge, Plan Particulier d'Intervention, Dispositif ORSEC...). Il sera également le fil conducteur, dans le cadre de l'application d'un de ces plans, la gestion de la crise restant de la compétence et de la responsabilité du Maire.

# Vie associative & culturelle

## CLUB D'ÉCHECS

Le Club Barnabéen a reçu dimanche 27 Novembre le club de Saint-Brieuc, ils ont perdu 0-5.

La prochaine rencontre aura lieu à Guingamp.



## COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN

Une cinquantaine de bénévoles se sont retrouvés pour fêter Noël avec un bon repas préparé par « Le Gwenestan » et des cadeaux pour les plus anciens.



## COMITÉ DES FÊTES

Marie-Paule BUZULIER, Présidente, et le bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

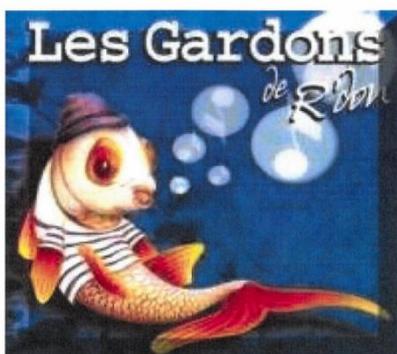
**Saint-Barnabé (22)**

Salle "Sterenn"

**Samedi 4 Février 2023**

**Soirée "Cabaret"**

Animée par :



Chants de marins

**Tarif : 17 €/Adulte (Entrée + Repas)**

(Cartes disponibles dans les 3 commerces de Saint-Barnabé)

\* Ouverture des portes à : **19 heures 30**

\* Début du spectacle : **20 heures 30**

**Repas : Kir\* - Moules/Frites - Fromage - Tarte aux pommes - Café**  
(ou saucisse-côte de porc/Frites)

\* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Organisateur : Comité des Fêtes de Saint-Barnabé

## CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Bonne Année à tous !!

En cette fin d'année, le bureau et le Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023, Joie, Bonheur et surtout la Santé pour tous.

Nous nous retrouverons le jeudi 5 Janvier et

**l'Assemblée Générale aura lieu le 19 janvier.**

Nous comptons sur vous tous ce jour-là et nous partagerons la galette des rois.

**Marylise et le bureau.**

## LECTURE POUR TOUS

Les nuits de la lecture auront lieu du 19 au 22 janvier 2023 sur le thème de LA PEUR.

Les animations et les ateliers sont gratuits et ouverts à tous.

Sur le portail [www.bretagnecentrebiblio.bzh](http://www.bretagnecentrebiblio.bzh), découvrez des histoires frissonnantes et terrifiantes en version sonore.

### A la bibliothèque de Saint-Barnabé un atelier :

**Le jeu :** « fantômes numériques », jeu sur tablette à partir de l'histoire « La maison fantôme » d'Etienne Mineur aux éditions volumiques. Il s'agit d'un jeu individuel mais aussi de collaboration *Une famille fantôme vivait paisiblement dans sa maison mais un orage a tout bouleversé.* Pour gagner une partie, les joueurs doivent attraper le plus de fantômes possibles pour les sauver. Durée d'une partie : 30mn, de 2 à 4 joueurs.

**Si tu as 6 ans et plus, viens aider les fantômes à retrouver leur maison**

**Mercredi 18 janvier de 16h à 17h à la bibliothèque.**

**Ton inscription est fortement conseillée auprès de la mairie.**

**Une animation : la dictée** sur le thème de la peur

**Samedi 21 janvier à 15h à la salle des Lilas**

**« LECTURE POUR TOUS VOUS ADRESSE SES VŒUX LES PLUS CHALEUREUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE ET VOUS SOUHAITE DE BELLES LECTURES »**

**La bibliothèque est ouverte le :**

**Le mercredi** de 10h à 12h même pendant les « petites » vacances scolaires et de 16h30 à 17h30

**le vendredi** de 16h30 à 18h00

**le samedi** de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

## UN SAINT-BARNABÉ PARMIS LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

**« UN SAINT-BARNABÉ PARMIS LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE » VOUS OFFRE SES MEILLEURS VŒUX DE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023 »**

et espère vous voir ou revoir lors de son Assemblée Générale au mois de mars et son déplacement à Saint-Médard des Prés au mois de mai.

## VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin. Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 9h, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.





## Vie du club

### Remise du LABEL Futsal :

Nous aurons l'honneur de recevoir le label futsal le samedi 7 Janvier.

De 13h30 à 14h30, séance de bébé sport.

De 14h30 à 15h00, remise des maillots du club pour la section bébé sport et des vestes pour les U15, U18 et Sénior.

De 15h à 15h30, remise du label futsal.

15h30, match de nos U15.

### Vente à emporter :

**Tartiflette ou poisson 10€/ part.**

A commander avant le 21 Janvier.

A retirer le vendredi 3 Février à la salle omnisport entre 18h et 20h.

Carte en vente auprès des joueurs du club.

Le repas est préparé par le restaurant LE GWENESTAN de St Barnabé.

## Résultats

### Equipe A :

Compétition	Date	Domicile	Extérieur	Résultat
Championnat	02/12/2022	<b>FC Barnabéen</b>	Plédran GSS	8 à 7
Championnat	05/12/2022	St Brieuc Futsal	<b>FC Barnabéen</b>	7 à 3
Coupe Côtes d'Armor	16/12/2022	<b>FC Barnabéen</b>	Trémuson FC Mené FC	3 à 0 F 6 à 4

### Equipe B :

Compétition	Date	Domicile	Extérieur	Résultat
Championnat	01/12/2022	Loudéac OSC B	<b>FC Barnabéen B</b>	5 à 5
Championnat	09/12/2022	<b>FC Barnabéen B</b>	St Brieuc Futsal B	10 à 5

## Calendrier

### Equipe A :

Compétition	Semaine	Date	Heure	Jour	Domicile	Extérieur
Championnat	2	13/01/2023	21h15	Vendredi	<b>FC Barnabéen</b>	Trémuson FC
Championnat	4	25/01/2023	20h30	Mercredi	Plouguernevel US	<b>FC Barnabéen</b>



**FOOT**

**Résultats des matchs précédents**

**Match de championnat du 6 décembre La Prénessaye vs Saint-Barnabé**

Match nul

**Match de championnat du 11 décembre**

F.C. Lié vs Saint-Barnabé

Défaite 4 à 0

**Match à venir :**

**Match de championnat du 15 Janvier**

A.S. Saint-Barnabé vs Mené F.C.

15h à Saint-Barnabé

**Match de championnat du 22 Janvier**

Saint-Thélo vs As Saint-Barnabé

15h à Saint-Thélo

**Match de championnat du 29 Janvier**

La Motte A.S. 2 vs As Saint-Barnabé

15h à La Motte

Le club a vendu 150 brioches, merci à tous d'avoir participé.  
Les Brioches venaient de la boulangerie Le Guyader à Plémet.

Facebook : As Saint Barnabé

Instagram : Assbfootball

***Belles fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine.***

## MOBI BRETAGNE CENTRE : UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

Parce que faire ses courses ou se rendre chez le médecin n'est pas toujours facile lorsque l'on n'est pas motorisé, nous vous accompagnons au quotidien lors de certains de vos déplacements sur le territoire de Loudéac communauté. Le service « Mobi Bretagne Centre » innove en ce mois de janvier et vous propose ainsi de vous accompagner également sur vos rendez-vous médicaux hors territoire !

Mobi Bretagne Centre est un service de transport à la demande, public et collectif, organisé par Loudéac communauté, sur délégation de compétence de la Région. Les trajets sont assurés dans le cadre d'un conventionnement avec les artisans taxis du territoire et régis par un règlement. Pour une meilleure adaptabilité du service aux besoins de la population, celui-ci évolue en janvier 2023 tout en maintenant la contrainte du financement actuel.

Chaque année, le CIAS de Loudéac communauté budgétise un montant s'élevant en moyenne à 280 000 € pour financer ces trajets (soit environ un reste à charge pour la collectivité de 18,40 € par trajet).

**750 personnes utilisent aujourd'hui le service, pour un total de 15 000 trajets par an.**

### À QUI S'ADRESSE CE SERVICE ?

Il est réservé aux habitants du territoire de Loudéac communauté qui n'ont pas de moyen de transport pour des trajets ponctuels, dans la limite de 14 trajets par mois. Les trajets domicile/travail, domicile/stage, domicile/école, domicile/établissement d'accueil du jeune enfant ne sont pas pris en charge.

### Les conditions d'admission

Pour bénéficier du service, il faut au préalable s'inscrire auprès de votre mairie (lieu de domicile) ou auprès du CCAS pour les habitants de Loudéac.

**Tarif** : 3 € pour chaque trajet et arrêt (6 € aller/retour)

**Tarif social** : 1,50 € pour chaque trajet et arrêt (3 € aller/retour) pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (justificatif à présenter au moment de l'inscription).

### Des trajets avec réservations

Tout déplacement doit être réservé la veille avant 12 h et le vendredi avant 12 h pour un trajet le lundi, en contactant la centrale de mobilité au **0 810 22 22 22 (service à 6 cts la minute + prix d'un appel)**.

### Les horaires d'ouverture

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. 6 jours sur 7 hors jours fériés. ■

## FOCUS EXPÉRIMENTATION

Dans le cadre d'une expérimentation sur l'année 2023, Mobi Bretagne Centre peut vous accompagner en dehors du territoire de Loudéac communauté afin de vous permettre de vous rendre à des rendez-vous médicaux, sur les communes suivantes :

- › Bréhan (56)
- › Éréac
- › La Trinité-Porthoët
- › Mauron
- › Ménéac
- › Moncontour
- › Noyal-Pontivy (Pôle hospitalier de Kério)
- › Plémy
- › Plénée-Jugon
- › Ploëuc-sur-Lié
- › Quintin
- › Saint-Méen-Le-Grand

- › Saint-Nicolas-du-Pélem
- › Rohan

**Tarif** : 4 € par personne, pour chaque trajet et arrêt (soit 8 € aller-retour)

**Tarif social** : 2 € par personne pour chaque trajet et arrêt (soit 4 € aller-retour) pour les personnes bénéficiant de la complémentaire santé solidaire (justificatif à fournir au moment de l'adhésion).

# Annonces commerciales

## LE GWENËSTAN

Tout d'abord nous remercions tous nos clients qui nous ont fait confiance pour leur repas de Noël et du Nouvel An.

Les petits plats du jeudi reprendront le 2 FEVRIER 2023 avec un COUSCOUS

**Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023.**

Au plaisir de vous recevoir au restaurant.

*Gwen et Stan*

Tél. : 02.96.67.15.83

Mail : [legwenestan.contact@gmail.com](mailto:legwenestan.contact@gmail.com)

## «L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relai : Pick Up – Cartes grises.

**FERMÉ POUR CONGÉS DU 22 JANVIER AU 29 JANVIER 2023**



### Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h45 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Vendredi : 7h45 à 20h

Samedi & Dimanche : 8h30 à 20h

Tél. : 02.96.67.16.25



## Agenda

<b>06/01/2023</b>	Vœux du Maire à la population suivis de la Galette des Rois – 18h30 – Salle Sterenn
<b>20/01/2023</b>	Conseil Municipal – 20h30 – Mairie
<b>21/01/2023</b>	Repas à emporter – Tennis de Table – De 17h à 20h – Salle Pascal Legay
<b>30/01/2023</b>	Comité de l'Info – 20h30 – Mairie
<b>04/02/2023</b>	Soirée Cabaret – Comité des Fêtes – 19h30 – Salle Sterenn

### Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Michel BOISDRON – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).

Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND (membres).

+ Pliage : Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN – M. Robert FLÉHO